

# COMMISSION FEDERALE d'ACTIVITE JUDO JU-JITSU

## EPREUVES FEDERALES De JUDO

### 2018 / 2019



FSGT - 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Standard : 01 49 42 23 19 / Fax : 01 49 42 23 60

Domaine des activités : 01 49 42 23 32

Courriel : [graziella.trentin@fsgt.org](mailto:graziella.trentin@fsgt.org)

[www.judofsgt.org](http://www.judofsgt.org) [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)

mise à jour au 10/10/2018

# CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT INDIVIDUELS

## COUPE DE FRANCE FSGT EQUIPES DE CLUBS, DEPARTEMENTALES ou REGIONALES



**20, 21 & 22 AVRIL 2019**

Stade Elisabeth, 7 avenue Paul Appell  
**PARIS (75014)**

**Samedi 20 avril 2019**

**SENIORS Masculins**                      Pesées  
Excellence et Honneur                8h00 à 8h45

**SENIORS Féminines**                9h45 à 10h15  
Excellence et Honneur

**CADETS KYUS**                              14h00 à 14h45  
Féminines Masculins

**Dimanche 21 avril 2019**

**EQUIPES SENIORS**                8h00 à 8h45  
M et F

**CADETS M et F**                        12h à 13h00

**Lundi 22 avril 2019**

**POUSSINS**                                08h00 à 08h45  
MetF individuels (2)

**8, 9, et 10 JUIN 2019**

Cosec du Pesquier

210 rue Charles Pauriol 13120 GARDANNE

**Samedi 08 juin 2019**

**JUNIORS Masculins**                      Pesées  
Excellence et Honneur                8h00 à 8h45

**JUNIORS Féminines**                      10h00 à 10h30  
Excellence et Honneur

**BENJAMINS M et F**                      12h00 à 13h00

**Dimanche 09 juin 2019**

**MINIMES Masculins**    08h00 à 08h45

**MINIMES Féminines**    12h à 12h45

**SENIORS/JUNIORS KYUS** 14h à 14h45  
Masculines et Féminines

**Lundi 10 juin 2019**

**VETERANS**  
**FEMININES**                                8h00 à 8h45  
**MASCULINS**                                8h00 à 8h45

# QUOTAS DES REGIONS

Championnats de France FSGT individuels

Droit d'engagement 10 € par combattant : minimes, cadets et seniors, et vétérans.

Droit d'engagement 5 € par combattant : benjamins et poussins.

Nombre maximum d'engagés par catégorie de poids :

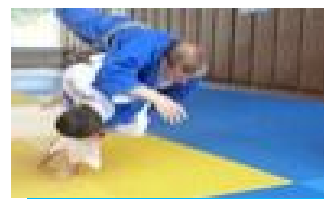
Les Podiums des sélections : 1, 2, 3 ou 4

De 10 à 14 + 1

De 15 à 19 +1

De 20 à +1

**Engagements poussins : 2 par catégories M et F.**



## HORS QUOTAS

IL N'Y A PAS DE  
SELECTION HORS  
QUOTA

Les champions de France FSGT individuels sortants peuvent être dispensés des épreuves éliminatoires (département et Région) à condition qu'ils soient restés dans la même catégorie de poids et d'âge.

### Relation grades – championnats :

Cadets – Juniors – Seniors – Vétérans  
en individuel

## QUOTAS DES EQUIPES

Coupe de France FSGT

Par équipes de clubs masculines, féminines.

### EQUIPES DE CLUBS

Possibilité pour les petits clubs de se regrouper en une « Entente » pour former une équipe.

Equipe masculine 3 combattants du même club + 1 extérieur

Equipe féminine 2 combattantes du même club + 1 extérieur

- Seniors masculins (ou juniors surclassés) : - 66 kg - 73 kg - 81 kg + 81 kg

(Le dernier combattant doit peser obligatoirement + 81 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

- Seniors féminins (ou juniors surclassés) : - 57 kg - 63 kg + 63 kg

(La dernière combattante doit peser obligatoirement + 63 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

**Pas de remplacement pour les équipes seniors.**

Droit d'engagement 45 € par équipe

Nombre maximum d'équipes de clubs engagées par région : 4

### Kyus :

**Juniors/Seniors F+M orange à marron**

Fém. -57, -63, +63

Masc. -66, -73, -81, -90, +90

**Cadets F+M orange à marron**

Cadettes -52, -57, -63 et +63

Cadets -55, -60, -66, -73 et +73

# REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT VETERANS



## Catégories MASCULINS

- 1ère catégorie : M1 de 30 ans révolus à 34 ans **89/85**
- 2ème catégorie : M2 de 35 ans révolus à 39 ans **84/80**
- 3ème catégorie : M3 de 40 ans révolus à 44 ans **79/75**
- 4ème catégorie : M4 de 45 ans révolus à 49 ans **74/70**
- 5ème catégorie : M5 de 50 ans révolus à 55 ans **69/65**
- 6ème catégorie : M6 de 55 ans révolus à 59 ans **64/60**

## Catégories FEMININES

- 1ère catégorie féminine : 30 à 39 ans **89/80**
- 2ème catégorie : + de 40 ans **1979 et avant**

**Les dossards  
ne sont pas acceptés**

## Catégories de poids

- Pour les masculins : -60, -66, -73, -81, -90, 100 et + 100 kg
- Pour les féminines : -48, -52, -57, -63, -70 et + 70kg

## Minimum ceinture verte

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

## Réglementation sportive

Les judokas devront présenter la licence FSGT 2018/2019, « le livret du judoka » FSGT et un certificat d'aptitude au judo en compétition.

Se conférer au règlement FSGT en vigueur pour l'arbitrage : <http://www.judofsgt.org/l-arbitrage/>

Compétition en poules et ensuite en tableau avec élimination directe. En cas d'une poule de 2 combattants : deux combats gagnants.

## Temps de combats et Temps de repos

Le temps de combats sera fixé à 3 mn pour les hommes et les femmes.

Le temps de repos entre chaque combat sera égal à 10 minutes.

Décision obligatoire en poules et application du « golden score » indéfini en tableau en cas d'égalité.

## Pesée et Tirage au sort

La pesée s'effectue le jour de la compétition (aucune tolérance de poids), le tirage au sort est public et s'effectue à l'issue de la pesée.

## Surface de combats

La compétition se déroulera sur 4 surfaces de tatamis conformément au cahier des charges fédéral.

## Procédure de sélection

La qualification pour cette épreuve passe par une **qualification en Région avec un quota** de 4 pour chaque catégorie de poids et d'âge (voir détails ci-dessus).

Les judokas n'étant pas licenciés dans un club FSGT sont priés de se rapprocher de la commission fédérale pour trouver une solution. Contact via le site du judo FSGT : <http://www.judofsgt.org/contact/>

**Un seul millésime de licence, celui de l'année en cours, pour la participation aux championnats de France.**

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

**Les engagements au championnat de France FSGT se font uniquement par l'intermédiaire des commissions régionales un mois avant la compétition.**

Aucune inscription sur place ne sera prise en compte le jour du championnat de France FSGT.

L'organisation se réserve le droit de procéder à d'éventuels changements nécessaires aux fins de s'adapter et d'optimiser la tenue du Championnat dans le respect des règles du sport et des règles de sécurité.

## Droits d'inscription

Un droit de participation de 10€ sera demandé après la qualification en région auprès de la commission régionale.

CATEGORIES AGE – GRADES MINIMUMS – TEMPS DE COMBAT – POIDS  
DU 01/09/18 au 30/08/19

COMPETITIONS MASCULINES

MINI POUSSINS	POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS	
Nés en 2011-2012	Nés en 2009-2010		Nés en 2007-2008		Nés en 2005-2006		Nés en 2002-2003- 2004		Nés en 1999-2000- 2001		Nés en 1998 et avant	
	Blanc / Jaune		Jaune / Orange		Orange		verte		Verte		Verte	
1 mn	1mn 30		2 mn		3 mn		3 mn		4 mn		4 mn	
	- 24	- 44	- 30	- 50	- 34	- 55	- 46	- 73	- 55	- 90	- 60	- 100
	- 28	- 48	- 34	- 55	- 38	- 60	- 50	- 81	- 60	- 100	- 66	+ 100
Groupes morphologiques	- 32	+ 48	- 38	- 60	- 42	- 66	- 55	- 90	- 66	+ 100	- 73	
	- 36		- 42	+ 60	- 46	- 73	- 60	+ 90	- 73		- 81	
	- 40		- 46		- 50	+ 73	- 66		- 81		- 90	

COMPETITIONS FEMININES

MINI POUSSINES	POUSSINES		BENJAMINES		MINIMES		CADETTES		JUNIORS		SENIORS	
Nées en 2011-2012	Nées en 2009-2010		Nées en 2007-2008		Nées en 2005-2006		Nées en 2002-2003- 2004		Nées en 1999-2000- 2001		Nées en 1998 et avant	
	Blanc / Jaune		Jaune / Orange		Orange		verte		Verte		Verte	
1 mn	1mn 30		2 mn		3 mn		3 mn		4 mn		4 mn	
	- 24	- 44	- 32	- 52	- 40	- 63	- 44	- 70	48	- 78	- 48	- 78
	- 28	- 48	- 36	- 57	- 44	- 70	- 48	+ 70	- 52	+ 78	- 52	+ 78
Groupes morphologiques	- 32	+ 48	- 40	+ 57	- 48	+ 70	- 52		- 57		- 57	
	- 36		- 44		- 52		- 57		- 63		- 63	
	- 40		- 48		- 57		- 63		- 70		- 70	

Pour les poussins et les benjamins, les catégories de poids indiquées sont celles pour les activités départementales, régionales ou nationales des catégories poussins et benjamins, il est conseillé de constituer des groupes morphologiques.

**Attention, le surclassement des cadets 3 (nés en 2002) dans la catégorie Juniors est autorisé.  
Impératif: présentation d'un certificat médical de surclassement de moins de 3 mois.**

Les engagements sont à envoyer par les responsables de région par mail à : [graziella.trentin@fsgt.org](mailto:graziella.trentin@fsgt.org) et [jeanclaude@cabanne.org](mailto:jeanclaude@cabanne.org)

Et par courrier accompagnés du règlement financier impérativement 1 mois avant l'épreuve fédérale concernée à : FSGT – CFA Judo – 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex.